

Questions orales

que soit la forme que prendront les mesures découlant de ce rapport, une étude complète sera effectuée afin de nous assurer que les changements envisagés n'auront aucune répercussion fâcheuse sur l'environnement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le ministre des Transports a répété à maintes reprises que VIA Rail prépare en ce moment des recommandations qu'elle présentera au gouvernement probablement ce mois-ci pour considération.

Les niveaux de référence dont il a été question sont ceux que le ministre des Finances a présentés et les dispositions budgétaires pertinentes, je parle de l'énoncé des chiffres, n'incluent pas, en général, les études écologiques.

* * *

LA GARDE D'ENFANTS**LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA—LES SUBVENTIONS DANS LE GRAND TORONTO**

Mme Barbara Greene (Don Valley-Nord): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Santé et du Bien-être social.

Cinq mille familles du Grand Toronto figurent sur la liste d'attente approuvée pour les subventions au chapitre de la garde d'enfants. En dépit du fait que le coût de la vie dans le Grand Toronto est le plus élevé au Canada et que les citoyens de cette région sont les plus imposés en Amérique du Nord, le gouvernement provincial a autorisé cette année une hausse des subventions au chapitre de la garde d'enfants qui va coûter 12 millions de dollars aux contribuables fonciers de la région.

En tant que ministre chargé de l'administration du Régime d'assistance publique du Canada, qui finance 50 p. 100 de ces subventions aux familles à faible revenu, en grande majorité des familles monoparentales dont beaucoup devraient autrement avoir recours à l'assistance sociale, allez-vous demander au premier ministre ontarien, M. David Peterson, de cesser de faire preuve de discrimination à l'égard des citoyens du Grand Toronto et de fournir les subventions auxquelles ils ont droit conformément au Régime d'assistance publique du Canada?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je comprends très bien les préoccupations de la députée. Le gouvernement ontarien a la compétence pour juger. . .

Mme Copps: C'est pourquoi vous avez étouffé la question de la garde des enfants.

Des voix: Oh, oh!

M. Beatty: Monsieur le Président, je crois que la question est grave et que les députés devraient être attentifs. Le gouvernement ontarien. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Beatty: Cela ne les intéresse apparemment pas, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: La question est non seulement grave, mais longue. J'espère que le ministre en tiendra compte.

M. Beatty: Certes, monsieur le Président. Je serai bref. D'abord, le gouvernement fédéral est responsable de l'octroi de ces subventions. Ensuite, nous comptons transférer cette année 114 millions de dollars en vertu du RAPC. Enfin, je transmettrai les préoccupations de la députée au ministre provincial lorsque je m'entretiendrai avec lui.

* * *

L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE**LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS EXTRA-CÔTIÈRES—LA CONSTRUCTION D'UNE ROUTE**

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Le ministre pourrait-il confirmer aux députés qu'il est propriétaire d'environ 2 000 acres de terrain dans le comté de Pictou en Nouvelle-Écosse, et qu'il est également propriétaire à part entière de la Beaver Lumber Company Limited, société de placement privée de New Glasgow en Nouvelle-Écosse?

Voudrait-il également confirmer que 9,2 millions de dollars du fonds de développement des régions extra-côtières ont servi à construire une route dont le vérificateur général a dit qu'elle n'avait rien à voir avec la mise en valeur des régions extra-côtières mais profite en fait à la Beaver Lumber Company Corporation Limited?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je puis dire à mon honorable collègue que j'ai effectivement du terrain dans le comté de Pictou. Je suis propriétaire de la Beaver Lumber Company. J'ai du terrain dans le comté de Pictou, et je suis au courant de cette scie qu'on colporte depuis des mois voulant que la construction de cette route m'ait profité ou ait été avantageuse pour une personne qui m'est proche. C'est une chose que je nie catégorique-